



Bondoufle, le 14 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie, le **mercredi 21 décembre 2022 à 19h45**.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2022
- 2) Décisions du Maire
- 3) Règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres
- 4) Admission en non-valeur de produits irrécouvrables – créances 2019 à 2022
- 5) Tarifs de location des salles communales
- 6) Tarifs du séjour Futuroscope Avril 2023 - Service jeunesse
- 7) Tarifs des séjours été 2023 - service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Jeunesse
- 8) Tarifs des séjours jeunes – Année 2023
- 9) Tarifs des classes transplantées – Année 2023
- 10) Tarifs des spectacles et sorties dans le cadre de la saison culturelle municipale
- 11) Règlement de fonctionnement des accueils périscolaires, études surveillées, restaurants scolaire et accueil de loisirs
- 12) Convention entre la commune de Bondoufle et l'association « Maison Pour Tous » - Exercice 2022/2023
- 13) Adhésion au contrat groupe statutaire d'assurance 2023-2026 proposé par le CIG de la Grande Couronne de la région Ile-de-France pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027
- 14) Adhésion au contrat groupe statutaire d'assurance du CIG
- 15) Adhésion au nouveau service commun de restauration collective géré par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 16) Avenant n° 4 à la convention entre le représentant de l'Etat et la commune de Bondoufle pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- 17) Avenant n°2 à la convention de service commun d'instruction des autorisations du droit des sols et approbation de l'avenant d'adhésion de la commune de Saint Pierre du Peray

- 18) Avenant n° 5 à la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France, la ville de Ris Orangis, la ville de Bondoufle et la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart
- 19) Aide financière pour l'aménagement des locaux pour l'espace jeunes – caisse d'allocation familiale de l'Essonne
- 20) Demande de subvention dans le cadre du contrat Terre d'avenir avec le département de l'Essonne - autorisation à donner au maire pour déposer le dossier
- 21) Modification du règlement de fonctionnement des actions seniors

► Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Le Maire,**

**Jean HARTZ**

**Chevalier de la Légion d'Honneur**

**Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

